

Assurance incendie et éléments naturels

Avec *Côté Cour, Côté Jardin*

vous vous assurez pour...

les **ouvrages extérieurs et alentours aménagés** tels que barrières, portails, bassins, piscines, allées, murs, sur toute la surface de la parcelle – à l'exception des glissements de terrain pour les murs de soutènement;

- les arbres, haies et arbustes (exclus si soumis au régime forestier); la remise en état du terrain et le réengazonnement;
- les frais de démolition, de déblaiement, de transport et d'élimination des déchets (bâtiment et alentours aménagés);
- le **curage des drainages** et des canalisations d'eau de surface;

– le **combustible** de chauffage ainsi que les ustensiles et le matériel de conciergerie et de l'abri de protection civiles;

– les dommages (jusqu'à CHF 5'000.-, franchise de CHF 500.- sur l'indemnité) dus aux **courts-circuits**, surtensions et échauffement aux tableaux électriques et installations fixes de distribution électrique ainsi qu'aux machines et appareil faisant partie intégrante du bâtiment;

– le renchérissement des travaux de remise en état ou de reconstruction (bâtiment et alentours aménagés);

Les avantages *Côté Cour, Côté Jardin* susmentionnés sont extraits des « Conditions d'assurance », édition mars 2023, qui font foi.

Commune n°

Situation

Bâtiment n°

Affectation

| | Assurance | | Prime annuelle | |
|--|------------------|-----------|-----------------------|-------|
| Je souscris (nous souscrivons) à la somme de: | CHF | 10'000.- | CHF | 40.- |
| | CHF | 20'000.- | CHF | 60.- |
| | CHF | 50'000.- | CHF | 100.- |
| | CHF | 100'000.- | CHF | 150.- |
| Autre montant (min. CHF 10'000.-) | CHF | | CHF | _____ |

Je résilie les couvertures complémentaires et facultatives existantes

Je renonce à la couverture *Côté Cour, Côté Jardin*

Lieu et date

Signature _____